



Déclaration FSU CTA du 23 mars 20121

Après plusieurs jours de mise en scène médiatique visant à montrer la prise de conscience de la gravité de la situation sans pour autant renier le pari (perdu) du président de la République, le Premier Ministre et le ministre de la Santé ont annoncé le "confinement" renforcé ou le "confiné à l'extérieur" ou le "freiner sans enfermer" de certains départements. Rien n'est prévu pour les collèges et les écoles. Pour les lycées, le passage en demi-jauge doit être précisé. Une telle organisation territorialisée pendant 4 mois a nécessairement des implications sur les examens nationaux prévus en fin d'année. Pourtant, des mesures générales pour sécuriser les écoles, les collèges, les lycées et les CIO sont pourtant connues, elles sont portées par la FSU, d'autres organisations syndicales mais aussi des scientifiques: **véritable politique de tests, isolement plus strict à rebours du protocole allégé le 12 février, mesures pour la cantine, vaccination accélérée et prioritaire des personnels...**...au niveau national, la protection des personnels passe par des actes et non pas par des discours se targuant d'avoir gagné le championnat du monde des écoles ouvertes tout en faisant payer aux personnels la somme de 1 euro pour bénéficier des tests salivaires.

Ces (non) annonces sont dans la droite lignée de la politique gouvernementale sur l'Éducation menée depuis un an : ordres, contre ordres et approximations.

En ce qui concerne l'académie, dans le 1er degré, le manque de moyens de remplacement dégrade les conditions de travail. La situation des collèges s'aggrave. L'organisation une classe/une salle fait naître des tensions importantes. En lycée, les pressions se multiplient pour une reprise en classe entière alors que la situation sanitaire empire.

Il y a urgence à sortir du déni ministériel et gouvernemental. Si l'Éducation nationale est vraiment une priorité pour ce gouvernement, des mesures de sécurisation et de protection doivent être prises rapidement afin de permettre son fonctionnement en protégeant les élèves et les adultes.

Dans une interview récente au journal Le Monde, le ministre de l'Éducation revient sur le rôle central de l'École dans la société et salue le travail « exceptionnel » des enseignants durant toute la période de crise sanitaire. Pour autant, les belles paroles ne suffisent pas à faire oublier l'abandon pur et simple de la revalorisation promise par le ministre, qu'il annonçait comme « historique ». En guise de mesures « générales », ne subsistent qu'une maigre prime d'équipement et une étique prime d'attractivité pour les débuts de carrières. Pas de quoi compenser les pertes de pouvoir d'achat accumulées.

Ne lui parlez pas d'argent, le ministre est bien au-dessus de tout cela, trop occupé à imposer les propositions du Grenelle. Il entend bien réformer le métier enseignant, conformément à ses obsessions : diminuer les protections collectives, accroître les missions, contrôler le métier...

Plus la moindre loi de programmation en vue. Les documents qui sont à l'ordre du jour illustrent ce constat. A rebours de ce qui a été fait dans d'autres pays européens, le ministère n'envisage pas de donner à l'école les moyens de faire face à la fois à la croissance démographique et aux conséquences de la pandémie pour

Le Ministère a décidé d'octroyer 7 créations d'Equivalents Temps Plein de postes administratifs pour l'Académie de Bordeaux. Cette dotation ne permettra pourtant pas de répondre à tous les besoins. La crise sanitaire a révélé la qualité de notre service public d'éducation, **l'engagement et le professionnalisme des Personnels Administratifs sans lesquels n'auraient pu être possibles** : ni la continuité pédagogique, ni le suivi des élèves et de leurs familles, ni l'accueil en établissement sous toutes les formes imaginables qui soient.

La FSU BORDEAUX est satisfaite de constater que l'Académie de Bordeaux est revenue sur plusieurs de ses positions en faisant enfin le choix de créer des postes pleins, là où les besoins sont prégnants au regard de la carte cible des emplois. Contrairement à ce qui était proposé en groupe de travail préparatoire au CTA, Le choix proposé par l'Académie de Bordeaux n'est plus de ventiler les créations de postes par des 0,5 C saupoudrés un peu partout.

La FSU BORDEAUX tient à saluer cette initiative et à remercier les Services d'avoir envoyé les documents présentés par regroupement comptables. Ces données permettront de faire coïncider les besoins des établissements avec les situations de collègues en poste de titulaire ou de précaire, **de déployer les besoins nécessaires en formation et en création de poste.**

Des transformations par déclassification de A en B et de B en C sont toujours envisagées. La FSU continue de revendiquer la requalification des postes de C en B et de B en A, à la hauteur des missions exercées par les personnels administratifs de l'AENES. Pour autant, force est de constater que c'est l'inverse qui se produit encore.

La FSU demande que, lors du prochain CTA la carte des emplois, soient présentées, la nomenclature ainsi que la répartition des postes administratifs dédiés aux établissements supports de l'Académie (exemple : mutualisation paye AED, CFA...).

La FSU tient à souligner l'engagement des personnels des services qui travaillent dans des conditions particulières afin de permettre le déroulement des opérations de gestion, de mobilité et d'accompagnement individuel dans le contexte sanitaire actuel.

Ce CTA confirme toutes nos inquiétudes concernant la rentrée 2021. Alors que les effectifs du second degré poursuivent leur progression avec 2488 élèves supplémentaires ce sont pas moins de 123 suppressions de postes qui sont annoncées dans le bilan des créations-suppressions. Bilan très incomplet qui ne fait aucune référence aux disciplines et qui prend le soin de masquer la politique académique en terme de profilage de postes. Les postes SPEA n'ont pas été présentées dans les CTSD, échappant ainsi à tout contrôle de la part des organisations syndicales. Aucune visibilité non plus sur l'ensemble des créations et des suppressions par départements. La LDG mobilité a retiré aux organisations leur capacité à garantir la transparence du mouvement pour autant elle n'a pas dessaisi le CTA et les CTSD de l'étude des créations suppressions de postes d'enseignants. Est ce là une volonté de masquer les profilages de postes afin de pouvoir institutionnaliser les choix de l'entraîneur ?

Toujours pas de créations de postes pour les personnels de laboratoire, ce qui vous oblige, devant les besoins croissants en lycée à opérer un large redéploiement qui prive tous les collègues et pratiquement tous les LP de ces personnels. Une bien curieuse politique de soutien aux enseignements scientifiques alors que les enquêtes internationales pointent régulièrement les piètres résultats des élèves français.

Pas plus de création pour les CPE alors qu'un nouveau collège va ouvrir à la prochaine rentrée. Nous rappelons que pour la FSU il faut un CPE dans chaque établissement, deux CPE lorsqu'il y a un internat et 1 CPE pour 250 élèves ; Nous sommes loin du compte ! Les ouvertures prochaines de 12 nouveaux collèges et de deux lycées se feront elles aussi par redéploiement ?Idem pour les infirmières!

Un bilan tout aussi négatif pour les AED, ce sont près de 140 établissements qui ont un déficit d'au moins 0,5 AED. Il en restera 10 qui auront un déficit compris entre 1,5 et 2 postes après les mesures proposées.

Le 20 janvier 2021, la FSU Bordeaux alertait le rectorat et dénonçait 850 heures d'EPS non couvertes dans l'académie depuis la rentrée de septembre 2020. Certains élèves ne recevaient plus d'enseignement d'EPS depuis la Toussaint ! Si le rectorat s'accordait à dire qu'il manque des enseignants d'EPS dans notre académie, les 16 suppressions de postes de professeur d'EPS pour la future rentrée vont à l'envers des discours et constats. En pleine étude à l'assemblée nationale d'une loi visant à "démocratiser le sport en France" notre colère est grande face à un double discours : le « blablabla » devant les médias et à l'Assemblée Nationale, et dans le même temps la casse du service public et de l'avenir physique et sportif de notre jeunesse sur le terrain !

Alors que toutes les études démontrent l'urgence à développer les pratiques physiques chez les jeunes et que l'école a des enseignants formés, de haut niveau de compétences pour faire rentrer les jeunes dans des apprentissages et des habits de pratique, le gouvernement développe encore une fois une communication en contradiction avec des actes.

Concernant les psychologues scolaires, il y aura 24 postes vacants à l'issue du mouvement, ce qui représente 12,5% des postes au niveau académique. Ici aussi, la précarisation se poursuit et il est urgent de recruter massivement sur ces postes : Les RASED ayant été décimés il y a une dizaine d'années, les psychologues scolaires restent bien souvent les seuls à pouvoir aider les équipes pédagogiques, notamment dans les zones rurales. Parallèlement, certains secteurs géographiques sont sous-dotés en postes et il est nécessaire d'en créer de nouveaux, de façon à ce que la prise en charge des élèves puisse se faire dans des conditions acceptables.

Pourtant, une autre politique éducative nationale est possible :

- Réduire les effectifs par classe. L'un des rares aspects positifs de la crise sanitaire est de démontrer la qualité du travail avec des demi-classes en cours.
- Recruter massivement des enseignants titulaires et mieux formés
- recruter massivement des personnels administratifs titulaires et mieux formés
- renforcer les vies scolaires et les équipes pluri-éducatives
- Revaloriser financièrement et socialement les personnels en reconnaissant leur expertise professionnelle.
- Améliorer la capacité de remplacement par des enseignants titulaires en augmentant significativement le nombre de TZR. Il est inacceptable que des élèves ne puissent pas avoir de cours pendant des mois. La continuité du service public est incompatible avec les choix budgétaires austères actuels.
- S'engager dans un plan de titularisation qui permettent de résorber la précarité galopante de trop de personnels dans l'Éducation nationale.